

1er février 1916

Messieurs:

Nous savons comment on oublie et on néglige de payer les petits comptes quelquefois, non parce nous ne voulons pas les payer, mais le montant étant si minime que l'on se dit que ça ne vaut pas la peine de se déranger. Vous avez-vous envoyé ce qui est dû pour notre Bulletin de la Ferme?

Nous sommes convaincus que vous êtes disposé à nous payer, car recevant le Bulletin depuis assez longtemps vous avez été en mesure de le connaître et de l'aimer d'avantage et espérons que vous seconderez les efforts que nous faisons pour aider la classe agricole et le public en général. L'augmentation rapide du nombre de nos abonnés nous prouve d'ailleurs que le Bulletin est très apprécié par les cultivateurs de la province de Québec.

Vous comprendrez facilement qu'en chargeant 0.25c. par an pour une publication, telle que le Bulletin, et en donnant des primes comme nous l'avons fait, il ne nous reste pratiquement rien pour se maintenir; et s'il nous manquait la bonne volonté de certaines personnes qui nous aident, nous ne pourrions pas continuer une publication si utile aux cultivateurs.

Nous ne payons absolument rien pour notre local, lumière, téléphone et chauffage. Nous ne payons aucun salaire aux collaborateurs du Bulletin de la Ferme, ni même au directeur. C'est vous dire que notre bilan n'est pas considérable et que sans cela, nous ne pourrions pas subsister. Il nous est dû un montant considérable d'arrérages à l'abonnement du Bulletin et nous voudrions faire comprendre que ceux qui sont en retard qu'ils nous obligeraient énormément en nous faisant parvenir ce qui nous appartient. Nous ne demandons pas la charité, mais nous vous supplions de nous aider à travailler pour une cause, qui est vôtre. Donc nous sommes convaincus que nous recevrons par le retour du courrier ce que vous nous devez. Vous pourrez aussi profiter de l'offre de 5 ans d'abonnement pour \$1.00.

Vos bien dévoués,

LE BULLETIN DE LA FERME